

La participation associative et rapport au politique des jeunes en Algérie

Omar DERRAS *

Introduction

La poussée associative en Algérie post-indépendante, repérée surtout après les émeutes d'octobre 1988, encouragée et accélérée par la loi du 4 décembre 1990 relative aux conditions législatives de création et de fonctionnement des associations, connaît un net refroidissement ces dernières années. Deux indicateurs principaux peuvent expliquer ce phénomène :

* Au niveau quantitatif d'abord, un net ralentissement a été constaté au niveau de l'octroi des nouveaux agréments. Cette inertie est perceptible à partir de 1995/1996 comme nous allons le démontrer ultérieurement¹.

* Au niveau qualitatif ensuite, qui concerne l'intensité de la vie associative, il semble que l'apathie et la mort lente affectent un nombre important d'associations après une brève existence. Elles atteignent environ 80% des 1500 associations que compte la wilaya d'Oran selon les estimations des élus locaux (1)

Ce constat d'apathie du fait associatif a été démontré dans une récente enquête réalisée par nous même sur les associations de la wilaya d'Oran².

Notre champ d'investigation concernera principalement les associations de jeunes ou les associations activant en direction de la jeunesse.

* Sociologue, Enseignant à l'Université d'Oran, Chercheur associé au CRASC.

¹- Pour s'en convaincre, on n'a qu'à recenser le nombre d'associations nouvellement déclarées à la presse nationale. A titre comparatif le taux de mortalité associatif en France est estimé au environ de 20% cf. M.Barthélémy ;association : nouvel âge, P. Sc PO Paris 2000.- p.61.

²- O., Derras : Le fait associatif, in Revue Insaniyat n° 8.- p.p. 95-117.

Nous allons tenter d'appréhender la participation et l'engagement associatif des jeunes à partir d'une série d'indicateurs pouvant nous permettre d'élucider et de répondre aux questionnements suivants :

D'abord, quelles sont les particularités de la participation associative des jeunes ? Comment se représentent-ils leurs participations ? Quelles sont leurs attentes au sein d'une association ? Quel sens donner à l'acte de participation ? Quel est le poids et le degré d'influence sociale, de changements, individuel et collectif, générés par la participation associative.

Ensuite, comment se représentent les jeunes le champ politique et ses acteurs ? Quelle est la place et l'importance du politique, la spécificité de la culture politique chez les jeunes en Algérie ? Comment se représentent-ils leur(s) rapport(s) avec l'espace politique de manière générale ?

A. Participation associative en Algérie

La participation associative est un acte volontaire de citoyenneté fondé principalement sur le bénévolat. Elle peut prendre des niveaux et des formes multiples allant de la simple adhésion au militantisme en passant par le bénévole occasionnel au permanent.

En Algérie et pendant la période coloniale, la participation associative se cantonnait dans le secteur traditionnel à savoir le socio / culturel et le caritatif. Plus tard, de nouvelles formes de participation apparaissent au sein d'associations mixtes d'abord, bipolaires et identitaires ensuite pour finalement devenir la forme principale de militantisme politique et engagement militaire destinée à soutenir et à renforcer le mouvement de libération nationale.

Après l'indépendance, le processus d'étatisation et d'encadrement de toutes les institutions de socialisation va permettre un quasi-monopole de la participation et de la mobilisation sociale.

La conception hégémonique et monopoliste de l'Etat dans la gestion de la société va produire des formes de mobilisation et de participation sociale volontaristes suscitées, de faible ampleur, de portée limitée, sans impact ni ancrage social. Les seuls moments de forte mobilisation et d'engagement militant qui méritent d'être signalés sont les mouvements de volontariat étudiantin lors de l'application de la révolution agraire.

A.1 Spécificités de la participation et de l'engagement des jeunes au sein des associations

En Algérie, la jeunesse de moins de 30 ans représente 70% de la population totale, population dont 30 % se situent entre 15 et 30 ans soit 6,5 millions de l'ensemble. Malgré les multiples tentatives de l'Etat pour la prise en charge des problèmes des jeunes, particulièrement après les événements d'octobre 1988, le secteur associatif va devenir un espace privilégié et un moyen approprié d'intégration sociale et d'insertion professionnelle par l'apport que peuvent acquérir les jeunes dans cet espace de sociabilité tel que les opportunités de formation, d'apprentissage de citoyenneté active et un renforcement de la socialisation afin d'endiguer les fléaux sociaux et les tensions sociales (chômage, délinquance etc.)

A cet effet, l'enquête nous révèle que le choix et les préférences des jeunes s'orientent principalement vers les associations dont les objectifs sont prioritairement l'insertion sociale et professionnelle, 29 associations sur les 93 soit 31% activent pour des objectifs d'insertion professionnelle suivies par 24 associations culturelles et 20 associations sportives.

L'intensité et le poids de la participation volontaire associative sont liés généralement au niveau de développement et de modernisation de chaque société.

Pour illustrer notre propos, nous prendrons l'exemple de la France qui compte actuellement 880.000 associations dont 735.000 qui ne fonctionnent qu'avec le bénévolat (11 millions de personnes) et qui enregistre 70.000 nouvelles associations chaque année. Le milieu associatif est aussi un berceau de création d'emploi (907.000 salariés à pleins temps) et 4 Français adultes sur dix en sont membres. Le taux de participation associative des jeunes (18 ans et plus) fluctue entre 39% et 43%³.

En revanche, on dénombre environ 65.000 associations locales et 1000 associations nationales en Algérie avec un taux de participation associative ne dépassant pas 5 % seulement alors qu'il est double au Maroc avec 11% environ⁴.

³- Le figaro du lundi 25 juin 2001. Françoise Lemoine, p. 12.

⁴- M., Barthélemy (p 65 et 13).

L'Algérie a connu deux types de législations relatives aux associations, la première très restrictive et discriminatoire, la loi de février 1971, puisqu'elle exigeait le double agrément (celui du wali et celui du ministre de l'intérieur), et la loi actuelle, celle du 4 décembre 1990 abolit l'agrément mais ne cède pas sur le contrôle et la surveillance rapprochée des associations.

Donc la nature de la législation peut être un facteur incitatif ou, à contrario, limitatif à l'essor des associations. A ce sujet, on a observé la création d'une pléthore d'associations en 1987 et ceci s'est accéléré après 1990. D'autre part, l'évolution des associations montre clairement deux périodes bien distinctes durant la décennie de 1990 :

- La première période 1990/1994 a connu un nombre considérable de nouvelles associations agréées (60% de notre échantillon).
- La deuxième période de 1996/2000, par contre, se distingue par un ralentissement très remarqué et une stagnation au niveau des effectifs des associations (16,3% uniquement).

A.2. L'évolution des effectifs des adhérents et leur assiduité

L'évolution des effectifs des adhérents et leur assiduité sont deux indicateurs qui nous renseignent sur l'importance et la qualité de la participation et l'engagement associatif. L'observation directe au cours de l'enquête sur le terrain nous a permis de relever quelques remarques à ce sujet :

Les associations sont majoritairement de petites tailles vivant à huis clos ; elles sont peu soucieuses de fusions ou de jumelages de manière globale. Elles reposent d'ailleurs sur un noyau restreint de bénévoles relativement assidus mais exposés à la lassitude à moyen terme.

Les associations dont les objectifs sont clairement identifiés, où les intérêts individuels sont fortement présents, comme les associations d'insertions professionnelles, ou bien les associations politiquement sensibles ou de substrat idéologique, comme les associations parrainées par les partis politiques, de contestation et de revendications, celles ci arrivent tant bien que mal à drainer des adhérents et l'assiduité y est relativement régulière.

Il faut signaler deux particularités de l'espace associatif Algérien ; il s'agit majoritairement de personnel bénévole non permanent d'une

part et la rareté des associations composés de professionnels d'autre part.

A.3 Participation et expérience associative

L'analyse de l'expérience, les antécédents dans l'engagement et l'héritage associative révèle la faible, sinon l'absence de tradition et de culture associative chez les jeunes. En effet 70 % de notre population ont fait connaissance pour la première fois avec le monde associatif ; le reste a connu une courte incursion dans les associations, mais de façon instable

A. 4. Implantation spatiale et localisation des associations

La ville et le développement urbain ont pour effet la dissolution partielle et progressive des cadres traditionnels et informels de sociabilité. Il existe un lien étroit entre les effets négatifs de la croissance urbaine et la participation associative.

En effet, les associations relativement dynamiques sont beaucoup plus présentes dans les quartiers périphériques et la banlieue d'Oran. La proximité, la relative préservation des groupes primaires et le vide en matière d'emploi et d'activités sportives et culturelles peuvent expliquer en partie cette différence d'engagement entre le centre ville et sa périphérie.

A.5. Participation associative et statut social

L'étroite relation entre le niveau de participation sociale, le statut socio-économique et le capital culturel dans l'espace associatif a été soulevée et analysée dans plusieurs enquêtes : « Plus le statut social et le capital culturel sont élevés, plus la participation et l'engagement associatif sont importants »⁵. Cette thèse a été confirmée par notre enquête. Ainsi l'élargissement des couches moyennes instruites et urbanisées en Algérie qui a prévalu, notamment durant la décennie 1970 et jusqu'à 1985 à la faveur des gros investissements dans le cadre d'application des plans de développement et la massification de la scolarité. Ces couches moyennes ont subi, et ce depuis le début de

⁵- B., Roudet : « L'évolution de l'appartenance associative des jeunes » in Revue AGORA n° 20, 2000 ed. L'Harmattan, p. 103.

la décennie 1990, une dégradation progressive de leurs conditions de vie et une réelle paupérisation

La participation et l'engagement associatif pour ces groupes sociaux sont des tentatives de reclassement et des opportunités de repositionnement social. Les cadres moyens, les professeurs de lycées, les petits commerçants, les diplômés chômeurs représentent 54% et 16,5% de cadres supérieurs de la population étudiée. Ces groupes sociaux se retrouvent majoritairement dans l'encadrement et les bureaux des associations. Leur capital culturel et le niveau d'instruction (plus de la moitié ont un niveau universitaire et 30% un niveau secondaire) leur permettent facilement d'accéder à la direction des associations.

A.6. Circonstances de l'adhésion des jeunes aux associations

Les modalités de recrutement, ainsi que les circonstances d'adhésion des jeunes dans les associations, nous amènent à distinguer deux formes principales de recrutement des jeunes.

La première est conditionnée et réalisée par des appartenances primaires, de proximité pour plus de la moitié de notre population ; c'est la forme dominante et la plus répandue, puisque le voisinage, les amis du quartier et le milieu scolaire sont des espaces privilégiés aux recrutements : 12% dans le milieu familial, 18% dans le milieu scolaire et 21% dans le quartier.

La deuxième circonstance d'adhésion associative est d'ordre personnel. On décide seul de choisir et d'adhérer librement dans telle association. La population concernée représente presque le tiers (32%) de l'ensemble de notre échantillon. Cette catégorie est composée essentiellement des couches moyennes touchées par la mobilité régressive. Cette dernière est certainement la plus engagée et motivée et active au sein des associations.

B. Les raisons et motivations de la participation associative

Pour mieux apprécier l'état de l'engagement et de la participation des jeunes, nous avons jugé nécessaire de connaître les raisons de l'attraction (ou de la répulsion) ainsi que les motivations d'ordre psychosociales qui poussent les jeunes à prendre la décision d'adhérer

ou non à une association ; comment justifient-ils leur décision et leur choix pour telle ou telle association ?

B.1. Les raisons d'ordre psychosocial

Trois raisons principales se dégagent à ce sujet :

La participation des jeunes est portée d'abord par un fort utilitarisme pour les besoins et intérêts immédiats et personnels.

En second lieu et de moindre intensité, le désir d'être utile pour les autres. Ce n'est là en définitive, qu'une manière de s'affirmer et de combattre l'isolement et qui répond aussi à un besoin de solidarité avec sa génération.

Enfin, agir pour soi et pour les autres, les hésitations et les difficultés d'articuler les intérêts individuels et collectifs sont des facteurs d'affaiblissement de la participation et de l'engagement.

Souhaitée, la construction identitaire est très recherchée ; elle est perceptible à travers le désir de se réaliser ou d'atteindre un rêve, défendre une idée, conjuguée à un sentiment de liberté et à celui d'échapper aux contraintes institutionnelles.

Enfin, il y a un fort besoin de socialisation et d'intégration professionnelle et sociale qui anime les jeunes afin de compenser le déficit et la crise des instances de socialisation traditionnelle en vue de la reconstitution du lien social, fortement désagrégé ces dernières années.

B.2. Les raisons d'attrait associatif selon les jeunes.

L'attrait chez les jeunes est différemment apprécié et nettement partagé. Une moitié de notre population estime que les jeunes fréquentent beaucoup les associations.

Les raisons avancées pour les premiers, expliquent la forte fréquentation associative des jeunes par la recherche de l'insertion sociale, de la satisfaction des besoins personnels, ou bien de faire des connaissances, tisser des liens avec des amis ou enfin le sentiment d'égalité qui règne dans l'association sans hiérarchie ni bureaucratie.

En revanche la faible fréquentation associative est due d'après eux, à l'égoïsme, l'individualisme et le manque de moyens financiers et de locaux. L'engagement est souvent conçu sur le mode revendicatif, plaintif et d'assisté. L'idéologie populiste propagée durant trois décennies a annihilé l'idéologie de l'effort et le compter sur soi...

B.3. Les raisons de répulsion associative chez les jeunes

Le refus des jeunes d'adhérer dans les associations, est interprété selon eux soit par :

Le désespoir vécu par les jeunes quant aux perspectives de leur avenir ; 25% ont cette conviction et 23% de notre population avance le problème de l'inconscience et l'indifférence des jeunes d'aujourd'hui par rapport à ce qui les entoure.

Le sentiment d'être marginalisé et délaissé par les pouvoirs publics, et de ne susciter l'intérêt de personne est évalué à une proportion de 17%.

Enfin un taux très significatif (20% environ), concerne ceux qui ne savent pas et ne donnent pas d'explication, ce qui indique leur incapacité à apprécier les événements importants qui les concernent ; ils se cantonnent dans l'expectative.

C.1. Engagement associatif et rapport au politique

L'espace associatif est au cœur de l'espace public. L'acte de s'engager ou de participer pour une cause, porte en lui-même un acte politique. Comment se représentent les jeunes l'espace politique ? Comment se positionnent-ils et quels rapports entretiennent-ils avec le militantisme associatif partisan ? Que pensent-ils du politique ?

La première remarque intéressante à souligner est le désintérêt clairement affiché des jeunes par rapport à la politique et le refus catégorique des formes traditionnelles de délégation politique et partisane. La faible proportion (15%) qui considère que la politique est indispensable et nécessaire pour les jeunes est justifiée :

Soit pour des raisons d'ordre contextuel et conjoncturel (ex. les événements dramatiques actuels que traverse le pays nous y obligent).

Soit pour des raisons d'ordre stratégique (on doit notre existence au soutien de parti politique ou au pouvoir, nous sommes la continuité de l'Etat et son bras protecteur).

En revanche, la majorité des jeunes qui s'abstiennent de toute activité politique (ils représentent plus de la moitié de notre population) justifient cette désaffection pour les raisons suivantes :

Les jeunes sont de faible culture politique et n'ont pas de tradition dans le militantisme et l'engagement.

Ils préfèrent rester neutres et non concernés ; la politique c'est pour les autres puisqu'elle est source de beaucoup de problèmes, alors il vaut mieux s'en éloigner

Ou bien, ils sont souvent déçus et font très peu confiance aux élus parce que ces derniers ne pensent qu'à régler leurs propres affaires.

Enfin le monde politique est trop compliqué selon eux et il fait peur, il vaut mieux l'éviter pour avoir la paix.

C.2. L'engagement et préférence partisane des jeunes

Les jeunes pensent majoritairement que les formes politiques institutionnelles ne sont ni utiles ni nécessaires ; 67,2% se réclament de cette opinion. Les raisons invoquées vont de l'indifférence comme par exemple « la politique c'est l'affaire des politiciens » ou bien le prétexte légaliste : « le règlement l'interdit nous sommes apolitiques ». Mais la raison la plus avancée est celle du sentiment de la peur et la crainte d'encadrement et d'embrigadement par les partis politiques qui les priveraient de leur liberté et de leur autonomie.

Par contre, la minorité qui approuve l'engagement partisan voit à l'heure actuelle la nécessité de parrainage d'un parti politique dans le but de développer les réseaux de connaissance avec les hauts responsables pour d'éventuelle carrière politique ou alors avoir l'opportunité de régler des problèmes personnels

La défiance des jeunes à l'égard de la politique, et surtout de la classe politique, reflète la crise profonde que traverse la société et l'ambiguïté des repères et des référents portés par les jeunes.

Si les jeunes se désintéressent de la politique et du militantisme partisan, ils ont en outre peu de préférence ou de sympathie pour un parti politique. Ils trouvent une issue de sortie facile à cette attitude en reproduisant une idée très à la mode dans le discours officiel à savoir : « L'Algérie est notre parti politique ». Seul une minorité, soit 20%, déclarent ouvertement appartenir à un parti politique avec par ordre de préférence : FLN, RND, HAMAS et RCD.

C.3. Apprentissage de la citoyenneté et culture politique

C.3.1. Le vote chez les jeunes

Si l'acte de voter est en lui-même un acte de citoyenneté, les jeunes ont surtout des positions politiques pour les projets alternatifs de changement. Les jeunes votent peu au sein des associations, mais, s'ils votent lors des élections, c'est surtout pour exprimer le refus du statut quo et pour contester l'ordre établi. Donc la participation des jeunes en dehors du champ politico-idéologique traduit la faiblesse de contestation et de conflit ouvert avec l'Etat et se limite à des formes de revendications passives en direction des pouvoirs publics (position d'attentes appuyées par des plaintes).

C.3.2. Culture politique chez les jeunes :

Si la culture politique contribue à la conscientisation, elle est aussi un facteur favorisant la participation sociale et l'engagement politique. Les jeunes s'intéressent à la lecture et surtout à la presse écrite, 71% au total mais leur préférence est orientée et portée surtout vers les pages sportives, puis les rubriques qui traitent les problèmes de société et enfin celles de culture générale. La page politique, comme on le constate, est totalement désavouée.

C.3.3. La TV et les jeunes

Si la télévision occupe une place centrale dans les loisirs et occupations des jeunes, elle peut être aussi un élément de conscientisation et de socialisation. 16% seulement avouent regarder la télévision. La majorité d'entre eux préfèrent les chaînes étrangères, beaucoup plus que la chaîne nationale : Télécom, Eurosport et enfin les deux chaînes arabes MBC et El Djazira. Les émissions préférées sont encore une fois les émissions de culture générale, sociale, sportive. En revanche les émissions politiques sont très peu regardées.

Préoccupations actuelles des jeunes et visions d'avenir

Les préoccupations urgentes exprimées par les jeunes sont dirigées vers deux domaines précis :

La création des espaces de loisirs et d'évasion comme le tourisme et le sport

Les structures de formation et d'insertion socioprofessionnelle pour atténuer le chômage et l'exclusion (plus de la moitié de notre population avance cette préoccupation.

La prise en charge de ces problèmes peut donner selon eux de la considération et une place de choix pour les jeunes. Enfin une note optimiste anime les jeunes dans leur vision de l'avenir puisque l'envie de se battre, de lutter et de s'accrocher est fortement exprimée chez eux car ils représentent 45%. En revanche, 20,8% seulement préfèrent se cantonner dans une position d'attente et, contrairement aux idées préconçues, 3,2% uniquement optent pour la solution de l'exil définitif (les échecs répétés des jeunes aventuriers ont dissuadé beaucoup de futurs candidats à l'émigration clandestine.

Conclusion

La faiblesse de la participation sociale et associative des jeunes et leur désaffection clairement exprimée envers la sphère politique sont les deux constats principaux qui se dégagent tout au long de cet article. Cela incombe à notre avis au déficit énorme de culture citoyenne et associative d'une part, les échecs répétés des politiques officielles envers la jeunesse d'autre part. La volonté avouée de certains responsables publics de continuer et de persister dans les anciennes pratiques d'embrigadement et d'instrumentalisation (comme se fut le cas dans l'époque du parti unique), suspectant et empêchant toutes les tentatives d'émancipation ou les velléités d'auto-organisation des différents groupes sociaux extra-étatiques existent et se multiplient encore. Cette rupture est une condition indispensable pour un éventuel développement d'une société civile qui serait capable de s'impliquer et de participer activement à la construction de son avenir et au développement de la société. Les pouvoirs publics doivent impliquer et dynamiser davantage le monde associatif pour en faire, non pas son bras droit, mais un véritable partenaire indispensable dans le développement local et la prise en charge des besoins de la population. Dans ce domaine, tout est à faire, à inventer et à construire. Il y va de l'intérêt et de l'avenir du pays pour éviter d'éventuelles explosions sociales.

Bibliographie

1. M. Barthélemy : « Associations : un nouvel âge de la participation ? », Presses de sciences po, Paris 2000.
2. Ferréol, « Intégration, lien social et citoyenneté », Sociologie Septentrion, Paris, 1998.
3. J. Ion et M. Peroni, « Engagement public et exposition de la personne », Ed. L'Aube, Paris, 1997.
4. J.L. Laville et R. Sainsaulieu, « Sociologie de l'association, Ed. Desclée de Brouwer, Paris, 1997.
5. K. Rarrbo, « L'Algérie et sa jeunesse », Ed. L'Harmattan, Paris, 1995.
6. Revue du M.A.U.S.S., « Une seule solution, l'association », Ed. La Découverte n° 11, Paris, 1998.
7. J. Ion, « La fin des militants ? », Ed. Enjeux de sociétés, Paris, 1997.
8. Sous dir. R. Sainsaulieu, « Les jeunes et les associations », Ed. L'Harmattan, Paris, 1996.
9. « Jeunes militants cap sur les pratiques », in Revue pour n° 166, juin 2000, GREP.
10. D.F. Bechman, « Bénévolat et solidarité », Ed. Syros, Paris 1992.
11. B. Roudet, « L'évolution de l'appartenance des jeunes » in Revue AGORA, l'Harmattan 20, 2000 (pp 103/113).
12. O. Derras : le fait associatif à Oran, in mouvements sociaux et mouvements associatifs revue insaniyat n° 8, crasc 2000.